Protéger son activité : comprendre sa protection sociale et ses assurances

L'enjeu : savoir ce qui vous protège vraiment

Vos cotisations obligatoires financent un premier niveau de protection, mais elles ne couvrent pas nécessairement tous vos besoins. À l'installation, comprenez ce que prennent en charge l'Assurance Maladie et la CARMF, repérez les écarts avec votre situation, puis vérifiez les garanties complémentaires utiles. Votre pratique, vos revenus et vos besoins évoluent : votre couverture doit être revue régulièrement.

1 Les questions à trancher avant de souscrire

QUESTION	CE QUE CELA DÉTERMINE	À VÉRIFIER
Que couvre mon régime obligatoire ?	Votre socle de protection.	Assurance Maladie, CARMF, arrêt de travail, retraite, invalidité-décès.
Que se passe-t-il si je ne peux plus travailler ?	Votre maintien de revenu.	Délai de franchise, indemnisation, plafonds, durée et charges à couvrir.
Ma couverture correspond à ma spécialité, vie personnelle et patrimoine.	L'adéquation au risque professionnel, besoins familiaux et patrimoine.	Garanties et exclusions ; enfants, conjoint (rente éducation, rente de conjoint) ; patrimoine mobilier et immobilier, emprunts.
Quelles protections dois-je examiner ?	Les écarts à couvrir.	RCP obligatoire, prévoyance, complémentaire santé, emprunts éventuels.

2 Les repères pour lire vos contrats

VOTRE CONTRAT

Quand la garantie intervient ?

Franchise ; définition de l'incapacité.
Indemnisation, plafonds et charges du cabinet couvertes.

Sur quelle base ?

Forfaitaire : montant convenu.
Indemnitaire : perte de revenus.
Justificatifs et déduction d'autres prestations à vérifier.

Quel barème s'applique ?

Invalidité : barème adapté aux généralistes et spécialistes ; activité réelle, seuils et calcul du taux.

Quelles limites ?

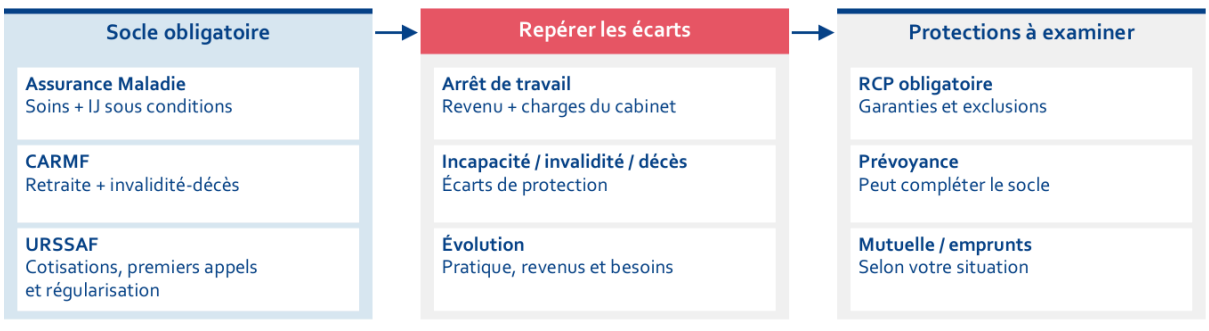
Subrogation : recours contre un tiers responsable et effets sur l'indemnisation.
Sauvegarde : situations visées, garanties maintenues et limites à faire expliciter.

Quel régime fiscal s'applique ?

Madelin : cotisations déductibles sous conditions et plafonds.
Droit commun : régime à vérifier. Comparer aussi la fiscalité des prestations avec l'expert-comptable.

À revoir lorsque votre pratique, vos revenus, votre famille ou votre patrimoine évoluent.

Votre protection en un coup d'œil



Comprendre votre socle, repérer les écarts et garder une protection adaptée à votre situation.

3 Comprendre le socle avant de le compléter

Vos cotisations obligatoires financent un socle de protection : l'Assurance Maladie intervient pour les soins et, sous conditions, pour des indemnités journalières en cas d'arrêt ; la CARMF gère la retraite et un régime obligatoire invalidité-décès. L'URSSAF appelle et recouvre les cotisations sociales.
Ce socle ne couvre pas forcément tous vos besoins ni toutes vos charges. Une prévoyance complémentaire peut compléter les prestations obligatoires. La RCP est obligatoire en exercice libéral. Complémentaire santé et couverture d'emprunts sont à examiner selon votre situation.

Règle d'or
Partez de vos risques réels, puis vérifiez les garanties ; ne choisissez jamais un contrat par défaut.

4 Les situations qui demandent une vigilance renforcée

SITUATION	CE QU'IL FAUT VÉRIFIER	INTERLOCUTEUR
Première installation	Appels forfaitaires puis régularisation. Vérifier votre éligibilité à l'ACRE dès l'installation.	URSSAF
Arrêt / invalidité	Délai de franchise, indemnisation, plafonds et charges couvertes.	Assurance Maladie / CARMF / assureur
Contrat trop générique	Adéquation aux risques de votre spécialité, garanties et exclusions.	Assureur / courtier
RCP	Souscription obligatoire ; garanties et exclusions à vérifier.	Assureur

5 La check-list de sécurisation

AVANT DE CHOISIR	AVANT DE VOUS ENGAGER / À REVOIR
☐ **Identifiez** ce que couvrent Assurance Maladie / CARMF ☐ **Évaluez** votre protection en cas d'arrêt, d'incapacité, d'invalidité ou de décès. ☐ **Listez** les charges du cabinet à maintenir si vous ne pouvez plus travailler. ☐ **Repérez** les risques propres à votre spécialité et à votre activité. ☐ **Recensez** vos emprunts éventuels et les protections associées.	☐ **Souscrivez** une RCP adaptée à votre exercice. ☐ **Lisez** les garanties et les exclusions du contrat. ☐ **Comparez** franchise, plafonds et niveau d'indemnisation. ☐ **Vérifiez** que le contrat correspond réellement à votre situation. ☐ **Réévaluez** vos garanties lorsque votre activité, vos revenus ou vos besoins évoluent.

Trois pièges
1 - Croire que le régime obligatoire suffit à tout couvrir ;
2 - Choisir un contrat générique sans vérifier garanties, exclusions et spécialité ;
3 - Laisser ses garanties inchangées alors que l'activité, les revenus ou les besoins évoluent.

Ressources & Outils

- La gestion de la couverture sociale pour un médecin libéral
- Évaluer les risques lorsque je lance une activité médicale libérale
- Arrêt de travail et indemnités
- Assurance responsabilité civile professionnelle
- Les assurances pour une société
- Les responsabilités d'un chef d'entreprise d'une activité médicale libérale